

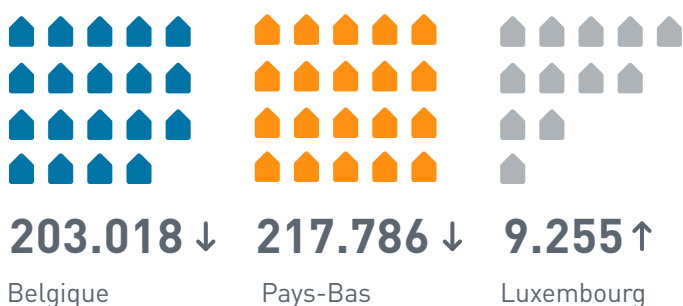
Factsheet Retaildata Benelux 2021

Toutes les informations à partir du 1er janvier 2021

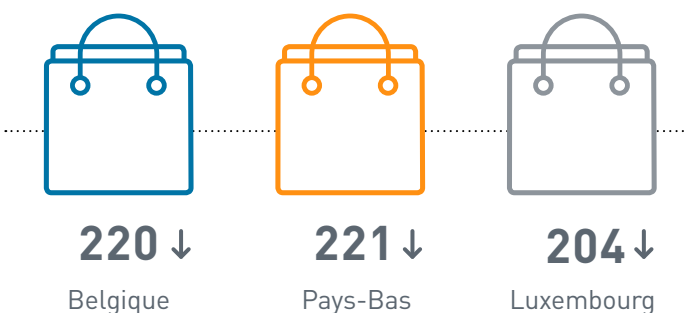
Notre base de données vous fournit des informations à jour pour vos décisions concernant l'emplacement des magasins et les propriétés commerciales. Locatus rassemble elle-même des informations sur tous les magasins et les entreprises tournées vers le consommateur et lui proposant des services et ce depuis plus de 20 ans : des boutiques de mode aux salons de coiffure, du restaurant à la station-service ou du magasin de chaussures au supermarché.

Nos enquêteurs sur le terrain parcourent chaque année toutes les zones commerciales au Benelux, de même que les grandes villes européennes. **Les données** telles que le nom du magasin, la superficie de vente en magasin et le secteur d'activité sont enregistrés dans la base de données. Outre les données au niveau de l'immeuble, la base de données contient également des informations sur les zones commerciales, les zones de chalandise, et le flux de passants.

Nombre de points de vente

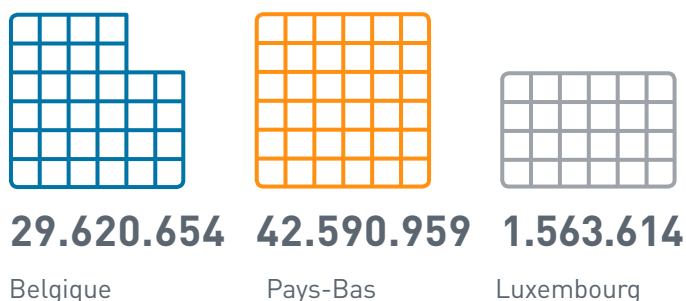


Nombre de branches

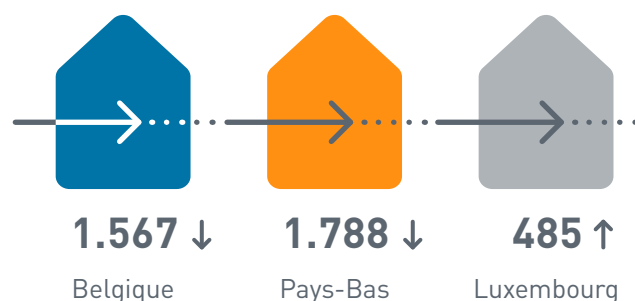


SCN (m²)

Surface commerciale nette du commerce de détail

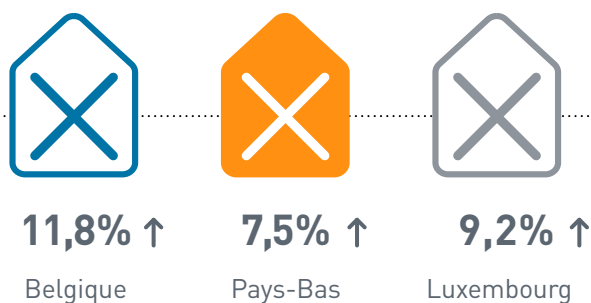


Nombre d'enseignes



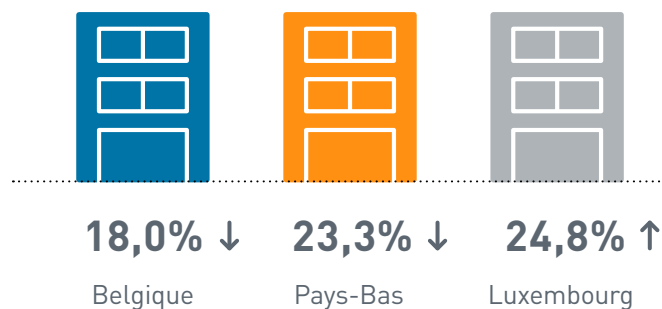
Vacuité

Nombre de points de vente

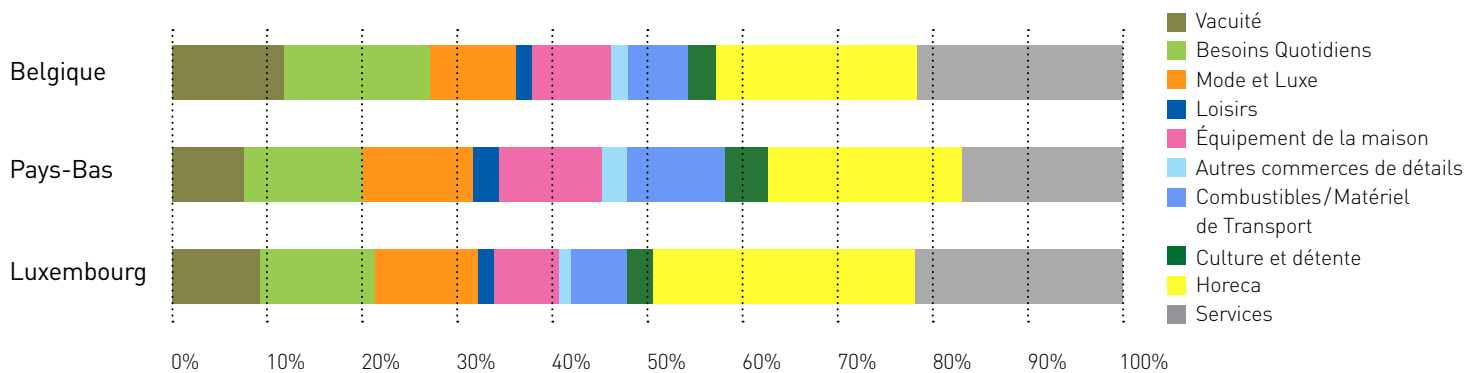


Degré de filialisation

Nombre de points de vente



Nombre de points de vente par groupe (en %)

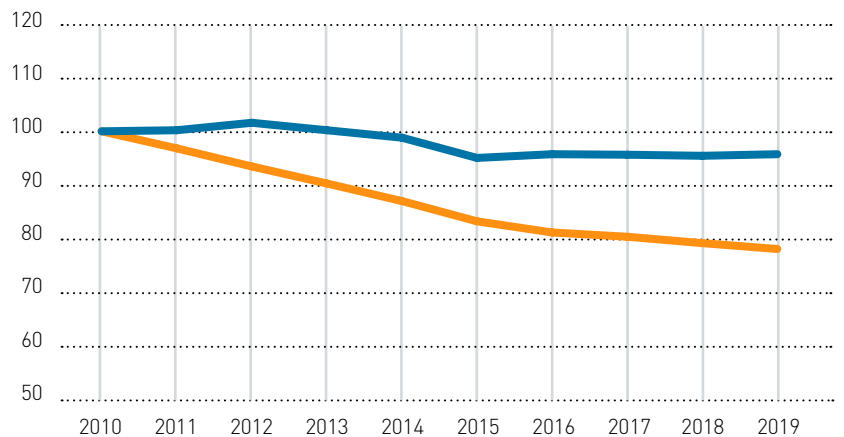


Évolution des passants au point le plus fréquenté de la zone commerciale

Locatus compte les passants de manière uniforme depuis plus de 10 ans. Ce graphique compare les points les plus fréquentés de 180 zones commerciales au fil des ans : 2010 = index 100. En raison de Covid-19, l'indice pour 2020 n'est pas comparable, donc non ajouté.



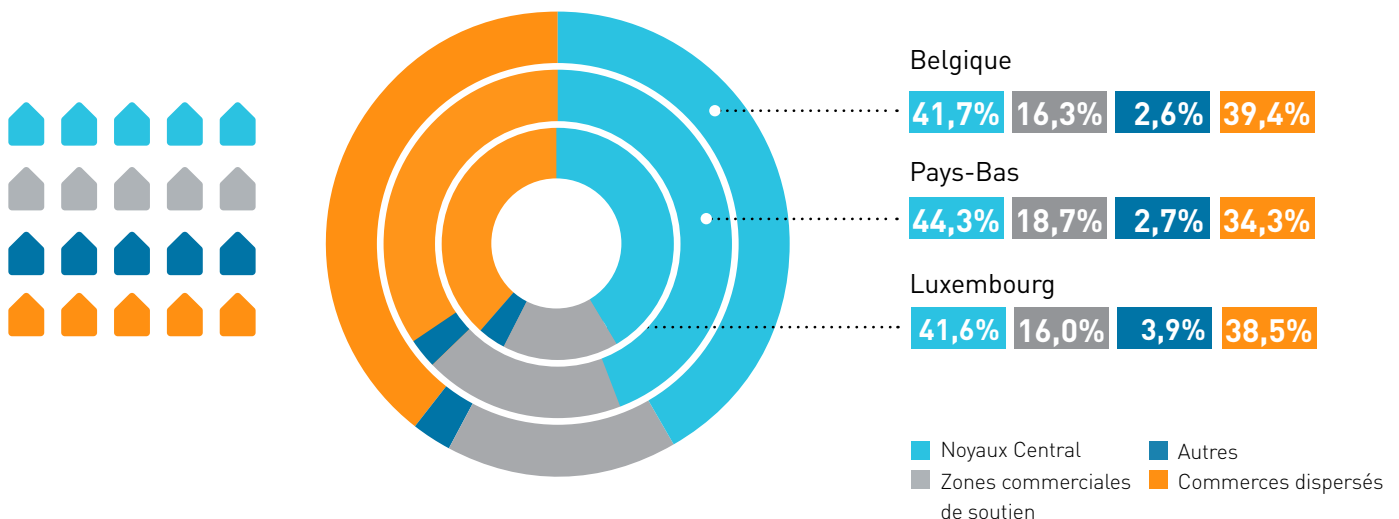
■ Belgique (index 2010 = 100)
■ Pays-Bas (index 2010 = 100)



Nombre de points de vente par type de zone commerciale (en %)

Locatus divise les zones commerciales en 4 types principaux. **Le Noyau Central** est le principal quartier commerçant d'un lieu. De plus, un lieu de résidence peut avoir une ou plusieurs **zones commerciales de soutien**. En outre, il existe des concentrations de grande taille (5 points de vente ou plus avec une surface de magasin moyenne par magasin d'au moins 500 m²) et les zones

commerciales spéciales (par exemple Schiphol ou Outlet Centre) dans la catégorie **Autre**. Enfin, tous les points de vente situés en dehors de ces zones commerciales relèvent de la catégorie **Commerces dispersés**. Les enquêteurs de terrain de Locatus vérifient et inventorient chaque année tous les points de vente d'une zone commerciale.

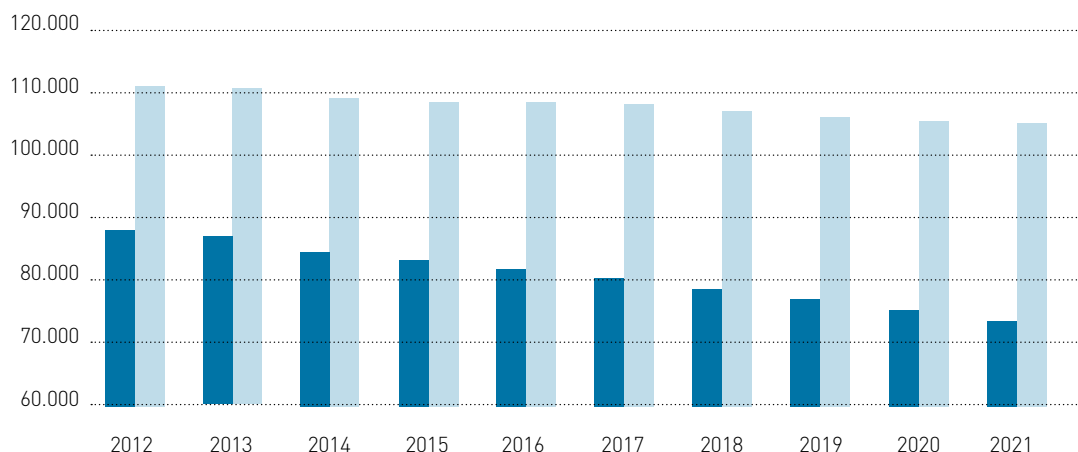


Ratio entre le commerce de détail et hors commerce de détail 2012 – 2021 (nombre de points de ventes)

Belgique



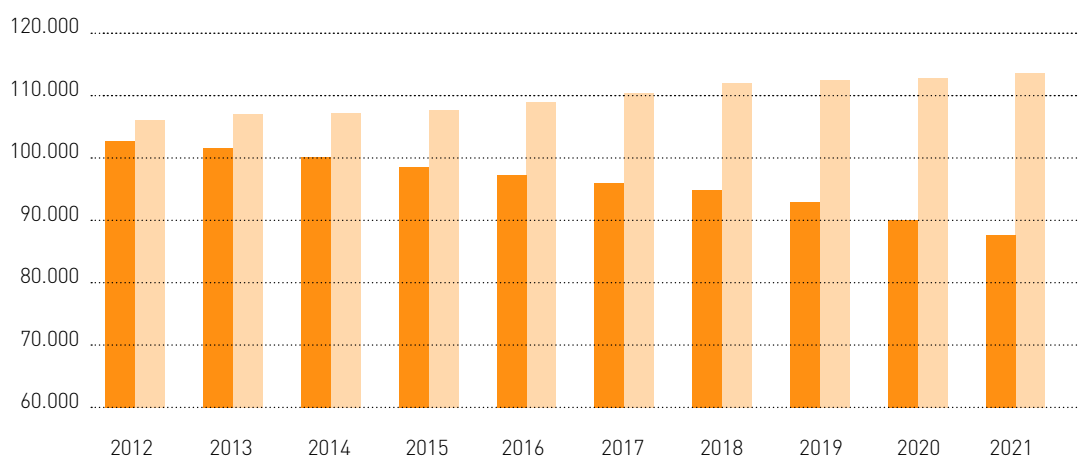
■ Commerce de détail
■ Hors commerce de détail



Pays-Bas



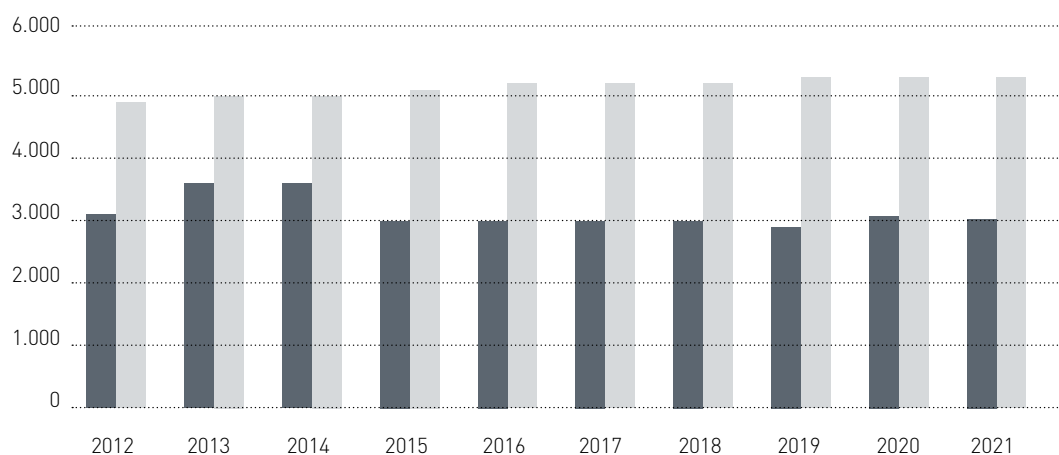
■ Commerce de détail
■ Hors commerce de détail



Luxembourg



■ Commerce de détail
■ Hors commerce de détail

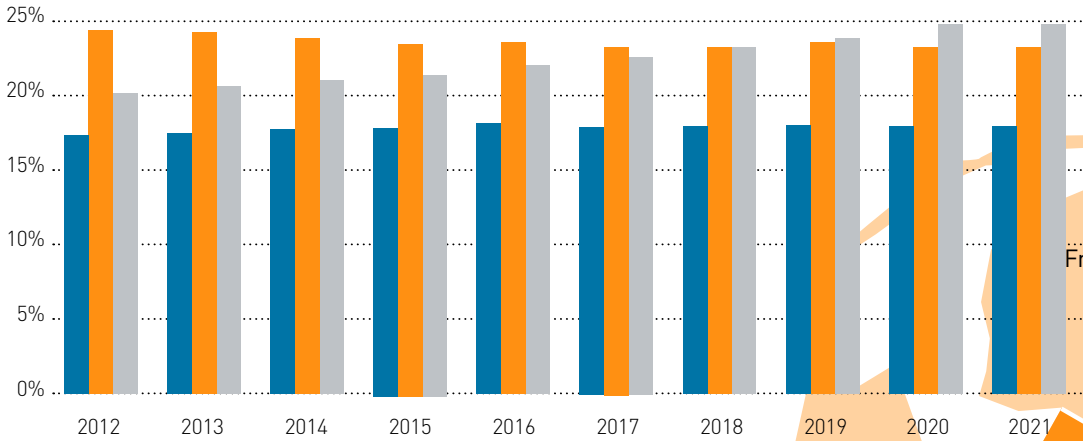


Les données de ces tableaux n'incluent pas la vacuité.

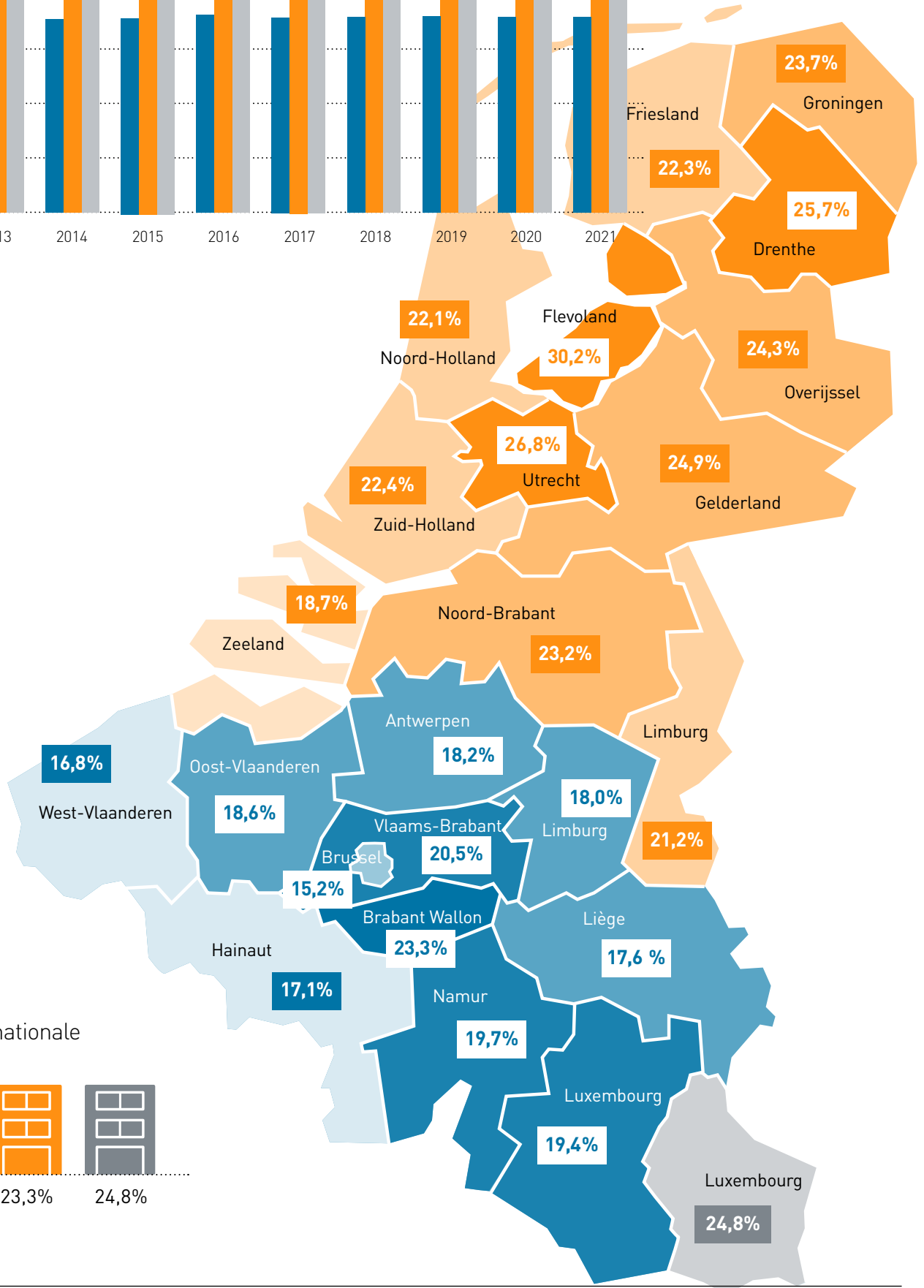
La similitude entre la Belgique et les Pays-Bas montre que le nombre de magasins (de détail) diminue. Aux Pays-Bas, cette situation a été compensée pendant très longtemps par la croissance du secteur de l'horeca (hors commerce de détail). Mais là aussi, la limite semble avoir été atteinte. Le nombre de locaux commerciaux (occupés) devrait diminuer encore plus au cours des prochaines années.

Degré de filialisation (% du nombre de points de vente)

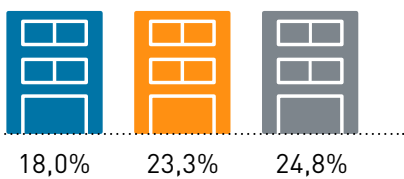
Développement au fil des ans



- Belgique
- Pays-Bas
- Luxembourg

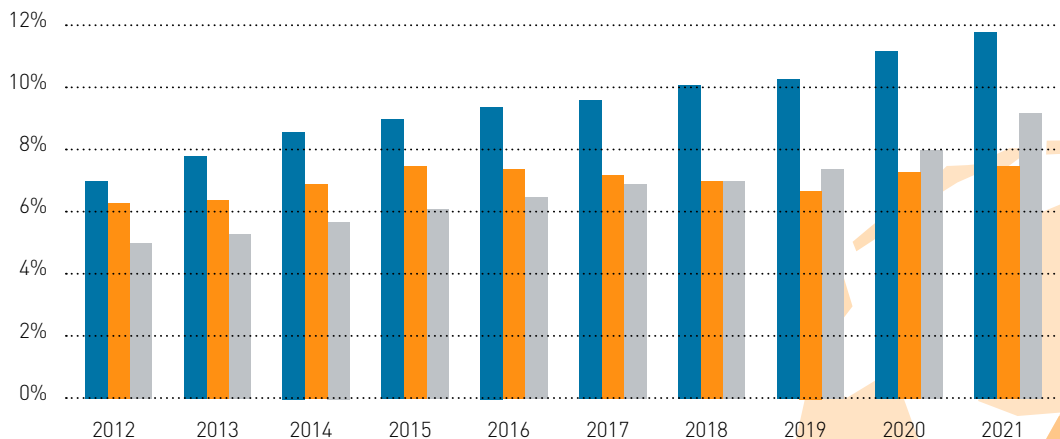


Moyenne nationale

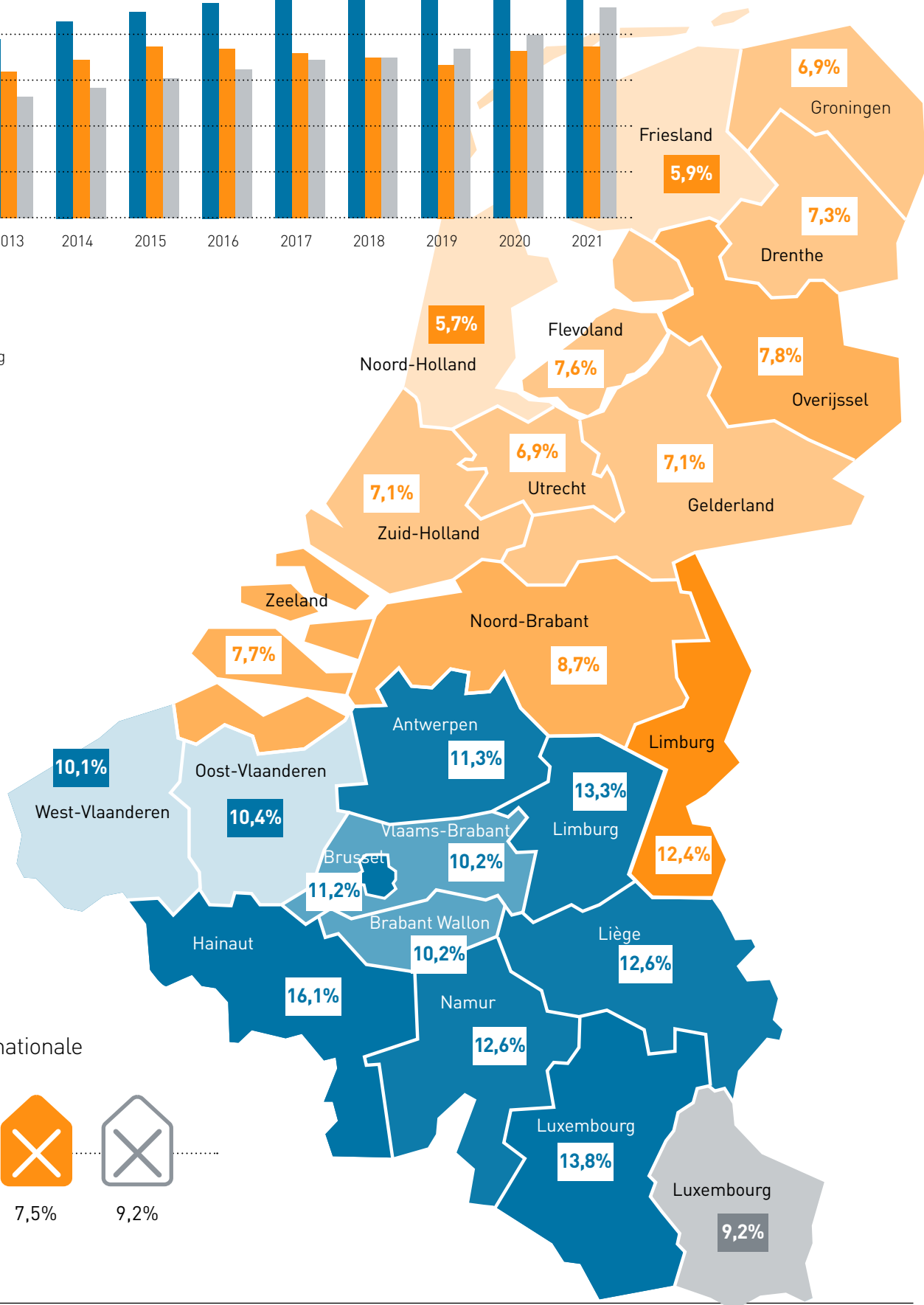


Vacuité par province (% du nombre de points de vente)

Développement au fil des ans



- Belgique
- Pays-Bas
- Luxembourg



Moyenne nationale



11,8%



7,5%



9,2%